

ELECTIONS FEDERALES DU 22 OCTOBRE 2023

Michael Buffat Conseiller national

Portrait en bref

Aujourd'hui âgé de 43 ans, Michael Buffat est originaire de Vuarrens dans le gros de Vaud où il a toujours résidé.

Après une scolarité classique, il a effectué un apprentissage à feu la SBS, puis obtenu une maîtrise bancaire. Ensuite il a travaillé à la BCV de Prilly, pendant 17 ans, où il occupera le poste de responsable d'agence. Ce début d'année, il s'est mis à son compte comme conseiller financier.

Comme un certain Obélix, il est tombé dans la marmite politique étant petit, ce qui constitue son principal hobby. A 18 ans déjà, il est au Conseil général de son village, en 2007 il est élu au Grand conseil, une mission qu'il accomplira pendant 8 ans puis, en 2015, il est élu au Conseil national. Son emploi du temps se répartit entre la politique (env. 40%) et son activité professionnelle (env. 60%).

Quelle était votre première voiture ?

Une Opel Corsa, suivie de deux Fiat, puis notamment une BMW, une Mercedes. Successivement j'ai été propriétaire d'une dizaine de véhicules.

Quelles ont été vos démarches et prises de position en faveur du monde automobile lors de votre dernière législature ?

J'ai notamment déposé plusieurs textes et interpellations sur les thèmes suivants, complétés des questions précises que j'ai posées.

En décembre 2020, sur le thème : Le plan sectoriel des transports mis en consultation par le DETEC vise à atteindre la neutralité climatique par le transfert modal et la décroissance de la mobilité.

- *Le Conseil fédéral prévoit-il vraiment de verrouiller le développement de la mobilité individuelle motorisée en misant sur l'opposition des modes de transport ?*

- *Si non, comment prévoit-il de soutenir le développement de la mobilité individuelle, en misant notamment sur la complémentarité et les nouvelles technologies ?*

Également en décembre 2020, sur le thème : Mobilité et territoire 2050. Favoriser la transition technologique plutôt qu'imposer un transfert modal.

- *Sur quelles bases légales et constitutionnelles, le DETEC se fonde-t-il pour imposer un transfert modal de la route vers les autres modes de transports via le plan sectoriel des transports ?*
- *Le Conseil fédéral est-il aussi d'avis que la décarbonisation de la mobilité passe en premier lieu par une transition vers des technologies de propulsions à faibles émissions pour tous les modes de transports ?*
- *Le Conseil fédéral est-il prêt à prendre des mesures visant à alléger les contraintes et faciliter les aménagements nécessaires afin de contribuer au développement des technologies de propulsion à faibles émissions de CO2 pour la mobilité individuelle motorisée ?*

En juin 2021, sur le thème : Radar mobile Leivtec XV3.

Ce radar est utilisé par la plupart des forces de polices dans notre pays. Or, il apparaît que ce radar produit des écarts allant jusqu'à 11km/h de trop. Le fabricant lui-même met en garde contre son utilisation officielle.

- *Ce radar est-il homologué par l'Office fédéral de métrologie ?*
- *Si oui, pourquoi l'est-il alors que sa précision n'est apparemment pas suffisante ?*
- *Comment le Conseil fédéral juge-t-il que des amendes potentiellement fausses aient été émises ?*

Quelle est votre vision des transports individuels pour la prochaine législature ?

Le transport individuel est très important, notamment dans les nombreuses zones qui sont difficilement accessibles en transport public, voire pas accessibles du tout. La mobilité individuelle n'est pas à l'origine de tous les maux ; les automobilistes paient beaucoup de taxes, de véritables vaches à lait comme beaucoup de personnes en sont conscientes. Je suis favorable à la diminution de taxes, notamment sur les carburants et j'ai soutenu cette vision au Conseil national.

Quelle est votre position relativement à la future interdiction des moteurs thermiques décrétée par le parlement européen ?

De manière générale je ne suis pas favorable aux interdictions. Je pense qu'il ne faut pas forcer et que la transition se fera de manière plus naturelle.

Que pensez-vous d'une taxation décroissante des véhicules automobiles en fonction de leur âge de manière à privilégier la réparation et la prolongation des véhicules existant plutôt que leur remplacement par du neuf ?

Je pense résolument qu'il faut garder et entretenir ce qui peut l'être, c'est une question de bon sens. Encore une fois, je suis agacé par les interdits et par la multitude de règles qu'on essaie constamment d'imposer aux citoyens.

Quelle est la voiture que vous conduisez aujourd'hui ?

Joker ! Non je rigole, actuellement je route en Tesla modèle 3. J'ai acquis ce véhicule surtout par curiosité et je dois reconnaître que j'en suis satisfait.